

Agent chargé de l'entretien et de l'amélioration du patrimoine du Parc/Gardiennage Château à Buoux pendant l'opération de réaménagement



Offre n° O084250228000472

Publiée le 28/02/2025

Synthèse de l'offre

Employeur : PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON

Site web de l'employeur : <http://www.parcduluberon.fr>

Lieu de travail : 60 place jean jaurès - bp 122, Apt (Vaucluse)

Poste à pourvoir le : 01/04/2025

Date limite de candidature : 29/03/2025

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un changement de temps de travail

Détails de l'offre

Famille de métiers : Architecture, bâtiment et logistique > Maintenance des bâtiments tous corps d'état

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Métier(s) : [Chargé ou chargée de maintenance du patrimoine bâti](#)

Ouvert aux contractuels : Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

Temps de travail : Temps non complet, 21h00 hebdomadaire

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : Rémunération statutaire + régime indemnitaire RIFSEEP+ chèques déjeuner

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité directe du Chef de Pôle « Patrimoine culturel et Aménagement Durable du Territoire », l'agent technique est chargé de l'entretien courant des bâtiments et matériels du Parc

Suivi technique des prestataires et interventions extérieures (extincteurs, désenfumage, ascenseur, jardinage,

gros entretien et travaux).

Suivi de l'exécution de travaux réalisés par des entreprises

Missions / conditions d'exercice :

Entretien et maintenance courant des bâtiments et du matériel (véhicules, outillage, mobiliers, matériels techniques...).

Intervention courante sur les installations électriques.

Diagnostiquer les pannes, assurer la maintenance et la mise en conformité des installations électriques et dispositifs de protection des bâtiments et des personnes).

Interventions courantes sur le chauffage et la plomberie ; gestion des carnets d'entretiens et suivi de la maintenance des équipements (climatisation, chauffage, plomberie,..).

Petit entretien et réparation de maçonneries, plateries et peinture.

Maintenance des locaux techniques (propreté et rangement).

Approvisionnement en petit équipement et signalétique.

Petits travaux de menuiserie.

Activités

Proportion en temps passé/activité :

Entretien et maintenance courant des bâtiments et du matériel (véhicules, outillage, mobiliers, matériels techniques...).

Intervention courante sur les installations électriques.

Diagnostiquer les pannes, assurer la maintenance et la mise en conformité des installations électriques et dispositifs de protection des bâtiments et des personnes).

Interventions courantes sur le chauffage et la plomberie ; gestion des carnets d'entretiens et suivi de la maintenance des équipements (climatisation, chauffage, plomberie,..).

Petit entretien et réparation de maçonneries, plateries et peinture.

Maintenance des locaux techniques (propreté et rangement).

Approvisionnement en petit équipement et signalétique.

Petits travaux de menuiserie.

Proportion en temps passé/activité :

Suivi technique des prestataires et interventions extérieures (extincteurs, désenfumage, ascenseur, jardinage, gros entretien et travaux).

Suivi de l'exécution de travaux réalisés par des entreprises

Assistance technique sur les matériels et besoin de l'équipe technique : montage d'exposition, installation de salle, appui à l'organisation de manifestations (régie technique, éclairage sono,...)

En outre, l'agent devra pendant la durée de l'opération de réaménagement du Château de l'environnement, être logé sur place jusqu'à la fin 2026 afin de :

- Assurer une présence sur place quasi quotidienne au château de l'environnement pour, dans le cadre des activités liées au poste :
- faire un tour du bâtiment et vérifier l'absence de désordres (dégradation, pénétration, effraction, ...)
- assurer un accueil minimum quand il n'y a pas de personnel sur place, en dehors des heures de travail ;
- vérifier que les lumières sont éteintes et qu'il n'y a pas d'équipement en fonction sans usage

- être en capacité d'intervenir au plus vite pour régler ou faire régler un désordre technique (chauffage, électricité, eau, téléphone, alarme -elle est renvoyée dans l'appartement, ...) selon sa mission d'entretien et maintenance (ci-dessus) ;

- alerter immédiatement en cas de problème (hiérarchie Parc, gendarmerie, pompier, ...)

- veiller sur les installations de chauffage et l'approvisionnement en bois.

- Être en capacité d'intervenir immédiatement en cas de coupure électrique, d'incendie, ...

- Assurer, par sa connaissance des lieux, quand le chantier va démarrer, un minimum de lien avec les entreprises qui vont travailler sur place.

Profils recherchés :

- Formation de base et pratique en électricité, plomberie, petites maçonnerie et peinture.

- Connaissance de base de la réglementation sur les ERP.

- Capacité d'organisation, d'anticipation.

- Sens des relations humaines.

Habilitation et compétence spécifiques :

L'agent technique est habilité à réaliser lui-même des travaux d'entretien dans les domaines de l'électricité, de la plomberie et du chauffage.

Connaissance de base en mécanique auto.

Il dispose d'un permis B.

Type d'hébergement

Pour nécessité absolue de service

Contact et modalités de candidature

Contact : 0490044200

Informations complémentaires :

Envoyer lettre de motivation + CV et dernier arrêté de situation administrative pour candidats titulaires
à : recrutement@parcduluberon.fr

Renseignements: Monsieur Patrick COHEN

Responsable Pôle Patrimoine culturel aménagement durable du territoire

patrick.cohen@parcduluberon.fr

Tél: 04.90.04.42.10 Portable: 06.86.49.19.09

Rémunération statutaire grille ingénieur territorial

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o084250228000472-agent-charge-entretien-amelioration-patrimoine-parc-gardiennage-chateau-buoux-pendant-operation-reamenagement>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre

dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.